

Lettre Flash N°75



APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SNESUP-FSU DU 6 JUILLET 2023

Mobiliser pour une rentrée offensive

Depuis le 27 juin, le pays est sous le choc de la mort du jeune Nahel abattu par un policier. La sidération puis l'expression de la colère, partout sur le territoire sont révélatrices des fractures au sein de la société et des injustices que les politiques gouvernementales ne cessent d'accroître depuis de nombreuses années.

Ces politiques anti-sociales successives qui se caractérisent notamment par la désertion et la casse des services publics, en particulier de l'éducation, aggravées par le gouvernement actuel, conduisent à accentuer les inégalités entre citoyen·nes sur le territoire. Elles font le jeu de l'extrême-droite. Les seules réponses apportées à ce jour par le gouvernement, qu'elles soient policières ou judiciaires via les comparutions immédiates, sont d'ordre répressif ou moralisateur en renvoyant à la seule responsabilité des parents : elles sont inacceptables.

Investir dans les services publics

Alors que le gouvernement s'emploie à le détruire depuis de nombreuses années, c'est le service public qu'il faut renforcer dans tous les territoires, en particulier celui de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et la recherche. La production et la diffusion de connaissances, la création de lien social et de solidarité, la contribution à l'égalité et à la lutte contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes sont les meilleurs moyens pour lutter contre l'exclusion. L'espoir d'un avenir meilleur pour l'ensemble de la jeunesse passe par un investissement dans les services publics de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et la Recherche à la hauteur des enjeux et des besoins. Le Projet de loi de finances 2024 (PLF) doit sans délai intégrer cette exigence.

En finir avec la sélection

Dans un contexte de sous-encadrement dans l'enseignement supérieur, la plateforme "mon master" génère actuellement une surcharge de travail pour les collègues, se superposant à celle occasionnée par Parcoursup, sans pour autant satisfaire les choix des étudiant·es. Un grand nombre de formations universitaires s'en trouvent fragilisées.

Derrière la place centrale de ces plateformes, le problème majeur reste la mise en concurrence des formations et l'étranglement des formations publiques au bénéfice des formations privées à but lucratif, de plus en plus nombreuses. Le SNESUP-FSU rappelle la nécessité d'une hiérarchisation des vœux sur ces plateformes seule à même de permettre d'effectuer un bilan sérieux sur la satisfaction des vœux obtenus par les candidat·es. Ces deux plateformes restent au service de la sélection et de la restriction de l'accès à l'Université, à l'opposé de la démocratisation indispensable du service public de l'ESR. Tout titulaire d'une licence doit pouvoir accéder au master de son choix.

Rapport Gillet, une grave menace pour l'ESR et ses personnels

Le rapport, dont la rédaction a été coordonnée par Philippe Gillet et publié le 15 juin dernier, porte des propositions qui constitueraient une nouvelle attaque de l'ESR et de ses personnels, en aggravant les dérives de la LRU. La transformation proposée de la politique de recherche via une centralisation et un renforcement du contrôle politique font craindre une perte de diversité de la recherche, dans ses objets, ses méthodes, ses disciplines, et aboutirait finalement à l'inverse du but recherché : la capacité à répondre à des besoins ne se décrète pas, elle émerge d'un travail constant, continu, souvent fondamental et non finalisé, largement mis à mal ces dernières années par manque de confiance, de liberté, de financements et une pression contre-productive.

Par ailleurs, la modulation des services des enseignant·es-chercheur·es, l'ouverture voire l'obligation à enseigner pour les chercheur·es, sont à nouveau évoquées, remettant profondément en cause leurs statuts.

De plus, le rapport préconise le cantonnement des enseignant·es du second degré au niveau licence c'est-à-dire un traitement différencié entre le cycle master et le cycle licence, déconnecté de la recherche.

Le SNESUP-FSU dénonce les objectifs et propositions de ce rapport et demande au ministère de renoncer à sa mise en œuvre. Le SNESUP-FSU rappelle qu'il défend des formations adossées à la recherche de la L1 au M2 et que tous les personnels enseignant·es du supérieur doivent pouvoir enseigner à tous les niveaux de formation, sans distinction ni de leur corps ni de leur grade dans leur champ disciplinaire et/ou leur champ de compétence.

Amplifions l'action !

Dans tous les établissements, les motifs d'insatisfaction sont multiples : manque de postes de titulaires, taux d'encadrement en baisse, blocages des carrières, diminution du nombre de promotions, non-paiement des heures faites, revalorisation indiciaire indigente pour faire face à l'inflation (qui entre 2018 et 2023 ampute nos salaires de plus de 10 %), etc.

Dans le même temps, les conditions de travail se dégradent tandis que s'exacerbe le sentiment de déclassement et d'empêchement dans la réalisation de nos missions d'enseignement et de recherche.

Des actions, notamment celles des enseignant·es de statut second degré, sont en cours et s'organisent telles que des reculs de date de rentrée et des démissions de responsabilités pédagogiques et administratives dans les IUT, les INSPE et les STAPS. Certain·es vacataires ont également appelé à la rétention de notes. Le SNESUP-FSU soutient ces mobilisations, appelle à les renforcer et réaffirme la nécessité de se battre pour l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération de toutes et tous. La rentrée doit être un moment d'action collective pour gagner les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions de service public.

Dès maintenant, le SNESUP-FSU appelle à construire une journée d'action de rentrée, dans l'unité la plus large possible. En septembre, il appelle à organiser des réunions syndicales élargies pour décider collectivement de la mise en œuvre des actions.

Vote : 39 POUR ; 1 CONTRE ; 0 NPPV ; ABS : 1

Paris, le 6 juillet 2023

SUIVEZ-NOUS !



SNESUPFSU



@SNESUPFSU